



Val-Morin...

PLAN
STRATÉGIQUE



Val-Morin

ORIENTATIONS
2023-2028



■ TABLE DES MATIÈRES

Message de la mairesse	...4
Message de la directrice générale	...5
Notre conseil municipal	...6
Contexte	...7
Faits saillants de la démarche	...8
Bilan des consultations	...9
Val-Morin aujourd’hui10
Cadre stratégique :	
• Nos aspirations collectives et nos défis	...11
• Notre mission et nos valeurs	...12
• Notre vision 2023-2028	...13
• Orientations et objectifs stratégiques	...14



MESSAGE DE LA MAIRESSE

L'année du centenaire de notre Municipalité s'achèvera sous peu. Elle fut riche en événements et en célébrations visant à souligner la remarquable histoire de notre précieux village. Si cet anniversaire nous a conduit à effectuer le bilan de décennies de réalisations et d'accomplissements importants, il nous aura également permis de se tourner vers l'avenir avec optimisme et détermination. C'est dans cet esprit, en plein cœur de cette année de célébrations, que fut réalisé cet exercice d'actualisation de notre planification stratégique qui s'inscrit dans la continuité du Plan stratégique *Vision du développement de Val-Morin 2016-2031*.

Cette démarche a donné lieu à un stimulant processus de consultation au sein de nos équipes et auprès de la population au cours de la dernière année. Par le biais de sondages et de rencontres, les citoyens, les élus, les employés et nos partenaires municipaux ont uni leurs forces pour réfléchir à l'avenir de notre Municipalité. C'est ainsi plus de 500 personnes qui ont transmis leurs commentaires et suggestions afin de contribuer au développement futur de Val-Morin. Nous sommes fiers du travail et de l'engagement de nos équipes municipales au sein de cette démarche mais également, du taux de participation citoyenne suscité par celle-ci, qui témoigne d'un fort sentiment d'appartenance à notre communauté.

Cet exercice nous aura conduit à redéfinir notre vision, notre mission et nos valeurs comme organisation et il aura également contribué à nous permettre d'identifier des préoccupations et des enjeux que nous avons ensuite transposés en orientations de développement. Toutes ces étapes de réflexion et de concertation auront permis d'établir cinq grandes orientations comportant un total de vingt-six objectifs à atteindre sur un horizon de cinq ans.

En prenant connaissance du résultat de ces consultations, vous serez à même de constater que nous sommes nombreux à avoir choisi Val-Morin pour sa quiétude, ses attraits naturels et sa vie communautaire. Les orientations que se donnent le conseil pour les années à venir sont donc issues de cette volonté de préserver notre qualité de vie à tous, en assurant un développement responsable du territoire qui fera de notre Municipalité un milieu de vie à notre image.

C'est en misant sur la mobilisation et la concertation que nous souhaitons maintenant mettre en œuvre ce plan ambitieux et porteur que nous vous présentons aujourd'hui. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part à son élaboration mais aussi toutes celles qui assureront sa réalisation. Après cet important travail collaboratif des derniers mois, nous pouvons affirmer que le document que vous tenez entre vos mains propose une vision du développement de Val-Morin qui reflète fidèlement nos valeurs et nos aspirations collectives. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de faire partie de cette communauté qui possède une riche histoire et dont l'avenir est des plus prometteurs.

DONNA SALVATI
Mairesse

Se doter d'un plan stratégique dans une municipalité, c'est favoriser l'adhésion à une vision commune entre les élus, les membres du personnel, les citoyens et les partenaires municipaux mais c'est également se donner les outils nécessaires pour permettre à l'équipe administrative d'assurer une meilleure cohérence entre ses actions et la vision de toute une communauté.

Comme un plan stratégique doit témoigner des préoccupations et des besoins d'une organisation et d'un territoire en constante évolution, notre vision du développement se devait d'être actualisée, suite au dernier exercice de planification stratégique de la Municipalité réalisé en 2016. Cette nouvelle planification guidera notre travail pour les cinq prochaines années, en nous permettant d'adapter nos priorités vers l'atteinte des objectifs qui ont été fixés. Du même coup, elle propulse notre équipe vers l'avant, en l'inspirant et en la mobilisant pour lui permettre d'innover et de performer encore davantage.

Bien plus qu'un cadre de gestion pour notre administration, le plan stratégique constitue un engagement important envers les élus et les citoyens de Val-Morin, celui d'assurer la mise en œuvre des orientations qui en émanent par une gestion efficace et efficiente de nos ressources. Une grande agilité s'avère nécessaire pour conjuguer la vision de notre communauté avec les objectifs et les actions de l'administration municipale, tout en assurant la réalisation de projets structurants, qui tiennent compte des aspirations des citoyens.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Des plus enrichissants pour nos équipes, cet exercice collectif nous aura permis de constater l'enthousiasme et l'intérêt suscité par celui-ci au sein de notre collectivité mais également, d'identifier les défis et les forces qui nous distinguent comme organisation. C'est donc très engagés dans le succès de cette démarche que nous sommes maintenant prêts à relever les défis à venir.

Soutenue par les membres du conseil municipal, toute l'équipe de direction veillera à la réalisation de ce plan stratégique. Déjà, pour l'année 2023, des plans d'action visant à assurer la concrétisation au quotidien de ces grandes orientations ont été réalisés. La production de bilans annuels nous permettra de valider l'atteinte des objectifs et de revoir ensemble les priorités, dont la plus importante demeure assurément celle d'offrir aux Valmorinois des services efficaces et de qualité.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'cel'.

CAROLINE NIELLY
Directrice générale





NOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**MICHEL
BAZINET**
Conseiller n° 1



**PIERRE
ASSELIN**
Conseiller n° 4



**ANNICK
LÉVEILLÉ**
Conseillère n° 2



**MARIE-JOSÉE
BRODEUR**
Conseillère n° 5



**SYLVAIN
LOISELLE**
Conseiller n° 3



**DANIEL
DESMARAIS**
Conseiller n° 6



■ CONTEXTE

Une importante démarche de planification stratégique intitulée *Vision du développement de Val-Morin 2016-2031* a été réalisée en 2015 et 2016 sur notre territoire. Plus de treize assemblées publiques auxquelles trois cents participants ont pris part avaient alors été tenues, plus de mille actions proposées, et mille pages de documentation recueillies.

Six ans plus tard, une actualisation des orientations émanant de cette planification et de la vision du développement de Val-Morin devenait nécessaire. Tout d'abord parce qu'une planification stratégique est un document évolutif qui impose une mise à jour aux trois à cinq ans, afin de lui permettre de progresser au même rythme que celui de l'organisation. Il importait de tenir compte des préoccupations et des besoins de notre communauté qui ont évolué au cours des dernières années, notamment en raison de la venue de nouveaux résidents, dont plusieurs arrivées ont été générées par le contexte pandémique.

Il devenait ainsi nécessaire de revoir les priorités en lien avec les orientations énoncées dans la démarche réalisée en 2015 et 2016 sans toutefois reprendre un exercice de consultation aussi élaboré.

Cette nouvelle planification stratégique s'inscrit donc dans la continuité de la *Vision du développement de Val-Morin 2016-2031* et elle assurera le suivi d'orientations et d'objectifs qui y figuraient déjà, en plus de proposer de nouvelles avenues à emprunter.

Visant à impliquer l'ensemble des acteurs sur notre territoire, la démarche de la dernière année aura réussi à mettre à profit les forces vives de notre collectivité en les mobilisant vers une vision et des objectifs communs.

FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE

- **SEPTEMBRE 2021** : les employés municipaux et les membres du conseil se concertent face aux enjeux, défis et opportunités actuels de la municipalité.
- **OCTOBRE 2021** : l'ensemble des employés municipaux complètent un sondage interne leur permettant de partager leur vision du développement de Val-Morin.
- **DU 15 FÉVRIER AU 11 MARS 2022** : Les citoyens sont appelés à compléter un sondage en ligne. Au total, 455 répondants participent à la priorisation des orientations stratégiques et permettent ainsi de recueillir 1656 idées ou commentaires en lien avec les objectifs et les actions à mettre en place.
- **6 AVRIL 2022** : une consultation citoyenne réunit 60 participants à l'église afin de prioriser les actions visant différentes orientations du plan stratégique. Des ateliers de travail, sur la base des idées recueillies dans le sondage, permettent de compléter 63 fiches d'actions proposées.
- **ÉTÉ 2022** : Un bilan des recommandations reçues au cours de cette dernière année permet d'établir la vision, les orientations et les objectifs sur lesquels s'appuieront les plans d'action de la direction générale et des directions de services pour les 5 années à venir.

ÉTAPES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2028



BILAN DES CONSULTATIONS

UN PLAN STRATÉGIQUE S'APPUYANT SUR UNE FORTE PARTICIPATION CITOYENNE

Les différentes étapes de consultation ont donné l'occasion à environ 500 citoyens de contribuer aux réflexions. Ainsi, ce sont près de 1700 idées et commentaires qui ont été formulés quant aux orientations stratégiques à adopter et aux actions à entreprendre. La participation citoyenne a donc permis d'établir les priorités qui guideront la Municipalité pour les cinq prochaines années.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL AU CŒUR DES PRIORITÉS

La protection des plans d'eau, des milieux humides, des espaces verts et des forêts est fortement appuyée par les citoyens, qui ont classé cette orientation au premier rang des priorités en matière d'environnement (78 % des citoyens l'ont mis au premier rang sur cinq orientations). La protection des sentiers patrimoniaux est également ressortie parmi les éléments importants aux yeux des citoyens, de même que la nécessité d'encadrer le développement afin de viser un équilibre entre la densification et la protection du patrimoine naturel.

CONJUGUER ATTRACTIVITÉ, VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET QUIÉTUDE

La préservation de la quiétude des résidents est l'un des défis les plus soulevés par les citoyens lorsque l'on parle de stimuler le développement de l'offre commerciale et l'attractivité de Val-Morin. D'une part, l'offre commerciale et récréotouristique contribue à la qualité de vie des résidents. D'ailleurs, l'orientation visant à retenir et attirer les jeunes familles et les retraités sur le territoire fut classée comme la priorité pour la dimension « développement économique ». Mais ce développement doit être réalisé en respect du caractère champêtre et de la quiétude. Encore une fois, c'est un équilibre entre le développement et la protection de la quiétude qui est à rechercher.

DES INFRASTRUCTURES À ENTREtenir ET PÉRENNISER

De manière générale, les orientations qui concernent les infrastructures municipales (routières, aqueduc, etc.) ont reçu un fort taux d'appui. Les citoyens étant conscients que cela est prioritaire, la moitié d'entre eux (49 %) a classé la réalisation de plans de mise aux normes et de réfection au premier ou au 2^e rang des priorités parmi les 7 orientations relatives aux parcs, transports et à la voirie.

DES CITOYENS SATISFAITS DES SERVICES

De manière générale, les citoyens ont exprimé un excellent taux de satisfaction face aux services aux citoyens. La qualité des communications au grand public a été particulièrement soulignée par les répondants au sondage. En matière de loisir, la priorité est la bonification de la programmation de loisirs (58 % ont choisi cette orientation comme première ou deuxième priorité).





Val-Morin

AUJOURD'HUI...

- 39 km carrés;
- 26 lacs;
- 80 kilomètres de chemins;
- 2107 logements, 3092 résidents permanents;
- Environ 2000 résidents secondaires;
- Revenu moyen individuel : 34 400 \$;
- 5^e municipalité en importance de sa MRC.

■ ÂGE ET COMPOSITION de la population

RÉPARTITION (%) de la population par groupes d'âge

0 - 14 ans	14 %
15 - 19 ans	4 %
20 - 44 ans	23 %
45 - 64 ans	36 %
65 ans et plus	23 %

CADRE STRATÉGIQUE

NOS ASPIRATIONS COLLECTIVES

- Préserver la quiétude et les beautés naturelles de Val-Morin.
- Profiter d'un cadre de vie animé où peuvent s'épanouir toutes les générations de citoyens.
- Bénéficier d'infrastructures bien entretenues et sécuritaires.
- Pouvoir compter sur une offre commerciale de proximité à notre image.

NOS DÉFIS ACTUELS



Trouver l'équilibre entre le développement et la protection de nos ressources naturelles.



Assurer le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée.



Gérer notre capacité d'accueil touristique tout en demeurant une municipalité accueillante.



Offrir des services de qualité malgré un contexte économique difficile, et un accroissement important des coûts (construction, essence, main-d'œuvre, etc).



Assurer un approvisionnement en eau potable de qualité et quantité suffisante aux résidents actuels et futurs.



Assurer l'entretien, la réfection, la mise aux normes et le financement de nos infrastructures routières et municipales.

NOTRE MISSION

Offrir des services de qualité afin de créer un milieu de vie animé, sécuritaire et paisible, en demeurant à l'écoute des citoyens, et en tenant compte des ressources humaines, financières et matérielles de la Municipalité.



NOS VALEURS

SOLIDARITÉ

La coopération et l'entraide sont bien ancrées au sein de notre collectivité. Encouragée et soutenue par l'organisation municipale, la solidarité teinte notre vision de cette communauté tissée serrée à laquelle les résidents de Val-Morin sont si fiers d'appartenir.

OUVERTURE

Nos équipes manifestent de l'ouverture face aux projets, défis ou demandes qui leur sont présentés. Ceci implique de faire preuve d'ouverture avant d'exiger celle des autres et d'être en mesure d'établir un esprit de collaboration où l'écoute et le dialogue sont toujours mis de l'avant.

HONNÊTÉTÉ

Nous demeurons intègres et transparents en tout temps dans l'exercice de nos fonctions, dans le respect de nos codes d'éthique et des règles de conduite encadrant notre mandat. Nos équipes agissent avec prudence, vigilance et discernement dans la réalisation de leur mission visant à servir l'intérêt public.

ÉQUITÉ

Chaque citoyen a droit au même traitement en réponse à ses demandes. Les membres du conseil et nos équipes municipales répondent aux besoins exprimés et assurent une prise de décisions sans préjugés ou discrimination. C'est un des principes importants régissant le partage des ressources humaines, matérielles et financières de la Municipalité.

RESPECT

Le respect est au cœur des relations que nous tissons et entretenons avec les citoyens, les organisations et les partenaires de notre milieu. C'est pourquoi nous misons sur des interactions empreintes de courtoisie, de considération et d'empathie dans nos échanges avec autrui.

EN 2028

VAL-MORIN SERA RECONNU COMME :

- ✓ Une municipalité réputée pour ses efforts de préservation à l'égard de ses attraits naturels, de sa faune et de sa flore, de ses nombreux plans d'eau et de ses forêts verdoyantes.
- ✓ Un milieu de vie favorisant l'épanouissement et un mode de vie sain et actif grâce à une offre de loisir, de culture, de plein air et de sport diversifiée.
- ✓ Une équipe municipale mobilisée qui vise l'amélioration et la qualité de sa prestation de services aux citoyens.
- ✓ Une communauté au sein de laquelle se développe une forte appartenance grâce à la culture d'entraide, de bienveillance et de respect qui y règne.



VISION

2023-2028

La Municipalité de Val-Morin met tout en œuvre pour assurer l'équilibre entre la protection de son environnement naturel et le développement responsable de son territoire, et se distingue par sa quiétude, la richesse de ses paysages, sa qualité de vie exceptionnelle, ses valeurs sociales et son esprit communautaire.



ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES



1.

ASSURER LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR des ressources naturelles sur l'ensemble du territoire

OBJECTIFS

- Prioriser les actions visant la protection et la gestion responsable de l'eau et la protection des milieux humides et hydriques.
- Renouveler les engagements en matière de protection de l'environnement en assurant la mise à jour de la politique adoptée en 2017.
- Prendre des mesures visant à réduire l'empreinte écologique de la Municipalité.
- Soutenir la pérennisation du réseau de sentiers patrimoniaux sur le territoire de Val-Morin.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de protection des paysages.
- Mettre en place des mesures pour protéger, augmenter et renouveler le patrimoine arboricole et forestier.



2.

SUSCITER
LA RÉTENTION
des jeunes familles
et des retraités
au sein d'un milieu
de vie paisible,
inclusif et
sécuritaire

OBJECTIFS

- Bonifier la programmation d'activités culturelles et de loisirs pour toutes les générations de citoyens.
- Établir un partenariat entre l'organisation municipale et les citoyens afin de mettre en place les conditions visant à préserver la quiétude et la qualité de vie des résidents.
- Améliorer et adapter aux besoins des familles les infrastructures communautaires, sportives et culturelles.
- Soutenir le développement d'une offre d'habitation multigénérationnelle.
- Favoriser le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.



3.

STIMULER LE DÉVELOPPEMENT d'une économie locale prospère et responsable

OBJECTIFS

- Favoriser l'implantation d'entreprises dont la mission est cohérente avec la vision du développement et les valeurs de la Municipalité de Val-Morin.
- Proposer un cadre favorable pour répondre aux besoins et faire face aux enjeux du milieu entrepreneurial.
- Miser sur la notoriété et le succès des entrepreneurs locaux pour mettre de l'avant l'identité commerciale distinctive de Val-Morin.
- Faire appel aux arts et à la culture comme leviers économiques.
- Mettre en place une stratégie visant l'acquisition et la consolidation des actifs immobiliers destinés aux nouveaux entrepreneurs.



4.

FAVORISER UN AMÉNAGEMENT harmonieux, accueillant et durable du territoire

OBJECTIFS

- Pérenniser les infrastructures municipales par leur mise aux normes et leur réfection dans un cadre durable.
- Restreindre l'étalement urbain pour assurer la préservation des secteurs non développés.
- Compléter la refonte réglementaire du plan d'urbanisme et en assurer la mise en œuvre.
- Considérer le caractère champêtre de plusieurs secteurs de la Municipalité dans les réflexions entourant l'acceptation de projets de développement.
- Miser sur un programme d'implantation d'infrastructures vertes dans la planification de l'aménagement du territoire.

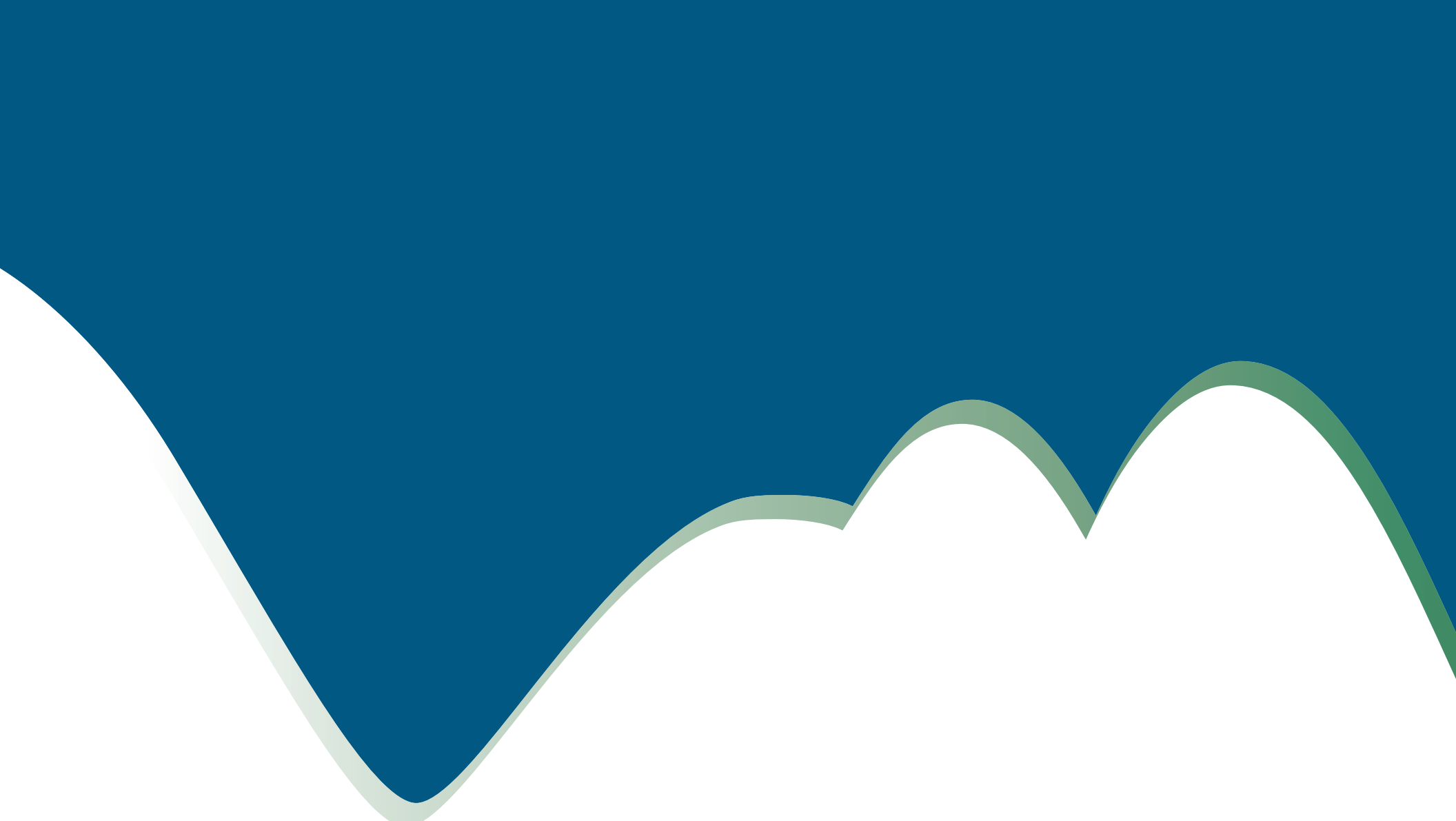


5.

MISER SUR
UNE OFFRE DE
SERVICES AUX
CITOYENS
de qualité en
collaboration avec
une administration
efficace, innovante
et mobilisée

OBJECTIFS

- Être reconnu comme un employeur de choix.
- Optimiser les processus internes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'administration municipale.
- Encourager et faciliter la participation et l'implication citoyenne.
- Planifier nos actions et entreprendre des projets en tenant compte des capacités de l'appareil municipal (ressources matérielles, humaines et financières).
- Renforcer la communication et assurer la rétroaction avec les citoyens.



Val-Morin